



ACCELGUARD® G3

ADJUVANT ACCÉLÉRATEUR DE PRISE ET RÉDUCTEUR D'EAU
SANS CHLORURE

DESCRIPTION

ACCELGUARD G3 est un adjuvant liquide accélérateur de prise et réducteur d'eau prêt à l'emploi pour le béton qui ne contient pas de chlorure de calcium ou d'ions de chlorure ajoutés. Son utilisation permet d'augmenter la résistance à court terme par temps froid, et il est tout particulièrement efficace à des températures extrêmement basses – jusqu'à -7 °C (20 °F) – s'il est utilisé de pair avec un système d'adjuvants conçu pour le temps froid. ACCELGUARD G3 améliore également la maniabilité du béton et réduit le ressuage et la ségrégation. Ce produit est compatible avec la plupart des autres adjuvants couramment utilisés dans le béton classique. Il est toutefois recommandé d'effectuer des essais lorsqu'il est utilisé conjointement avec des adjuvants qui contiennent du naphthalène. Bien qu'ACCELGUARD G3 soit efficace avec les bétons de toutes températures, il est particulièrement efficace pour les systèmes d'adjuvants pour béton résistant au gel.

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétonnage par temps froid
- Bétons structuraux et non structuraux
- Bétons préfabriqués et postcontraints
- Béton architectural
- Béton utilisé dans les mines et les constructions souterraines
- Applications de béton projeté

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Réduit les temps de prise initiale et finale
- Réduit les coûts de construction
- Améliore la maniabilité
- Améliore la résistance à la compression à bas âge

DONNÉES TECHNIQUES

Données techniques

Temps doux

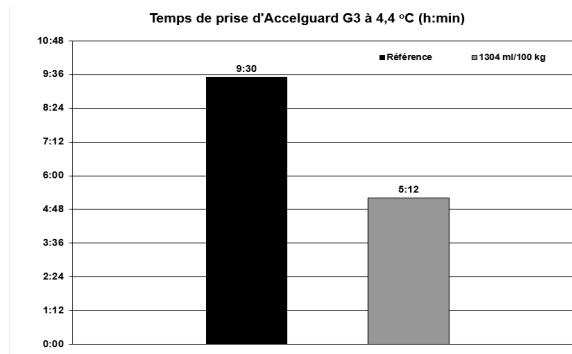
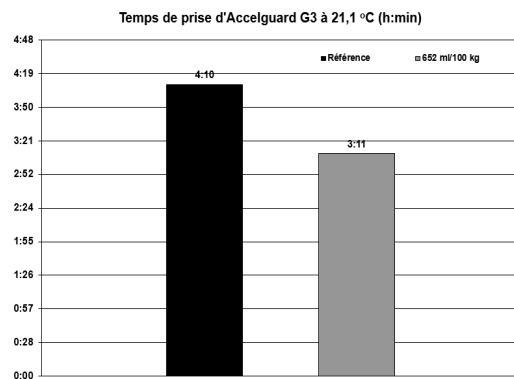
Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m ³ (lb/vg ³)	306 (517)
Teneur en air	7 % (± 1 %)
Température ambiante	21,1 °C
Température du béton	21,1 °C
Dosage d'ACCELGUARD G3	652 ml/100 kg

Temps froid

Composition du béton

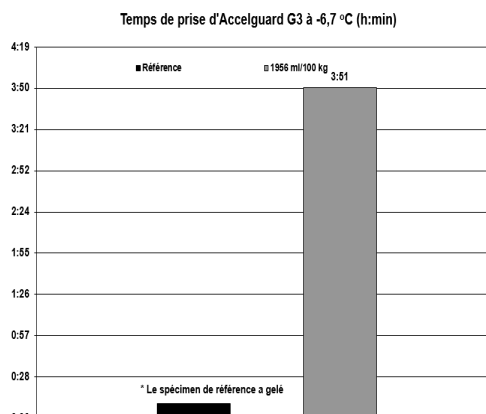
Ciment de type GU, kg/m ³ (lb/vg ³)	306 (517)
Teneur en air	7 % (± 1 %)
Température ambiante	4,4 °C
Température du béton	15,6 °C
Dosage d'ACCELGUARD G3	1304 ml/100 kg



Temps de gel

Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m ³ (lb/vg ³)	306 (517)
Teneur en air	7 % (± 1 %)
Température ambiante	-6,7 °C
Température du béton	15,6 °C
Dosage d'ACCELGUARD G3	1956 ml/100 kg



EMBALLAGE

ACCELGUARD G3 est offert en vrac, en contenants de 1041 litres (275 gal), en barils de 208 litres (55 gal) et en seaux de 18,9 litres (5 gal).

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Entièrement conforme aux spécifications de la norme ASTM C 494 pour les adjuvants de Type C et E.
- AASHTO M 194.
- Testé à l'aide des spécifications de la norme ASTM C 1622 pour les systèmes d'adjuvants conçus pour le temps froid.
- Les guides ACI 201, *Guide to Durable Concrete*, et ACI 302, *Guide for Concrete Floor and Slab Construction*, interdisent l'utilisation d'ions de chlorure dans de nombreux types de béton. ACCELGUARD G3 peut être utilisé dans divers types de béton, par exemple des planchers sur du béton précontraint ou des bétons armés exposés à des environnements humides et/ou exposés à des sels déglaçants.

MODE D'EMPLOI

ACCELGUARD G3 est typiquement utilisé à des dosages de 650 à 5870 ml par 100 kg de liant. Des dosages plus élevés sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

ACCELGUARD G3 doit être ajouté à la première eau de gâchée de la formulation de béton. Ne pas appliquer sur du liant sec. Pour des températures ambiantes inférieures à 10 °C, suivre les exigences de la norme ACI 306, *Cold Weather Requirements*. Si les conditions ambiantes requièrent des systèmes de béton résistant au gel comprenant des adjuvants d'Euclid, veuillez contacter votre représentant Euclid pour obtenir les recommandations appropriées.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne un minimum de 7 MPa.
- ACCELGUARD G3 gèle lorsqu'il atteint environ -26 °C. Le gel et le dégel n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 3.16

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.